

Lettre d'information

NATURA 2000



Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente

n° 5
Oct
2023

Édito



En 2023, la Communauté de communes Gorges Causse Cévennes et le COPAGE ont poursuivi leurs actions de préservation de la biodiversité avec l'animation du site Natura 2000. En effet, ce dispositif permet de mettre en valeur notre territoire par diverses actions qui visent à concilier préservation de la biodiversité et activités humaines.

Cette année a été particulièrement marquée par la mise en place des nouvelles Mesures Agri-Environnementales et Climatiques, dont plusieurs agriculteurs du territoire bénéficient.

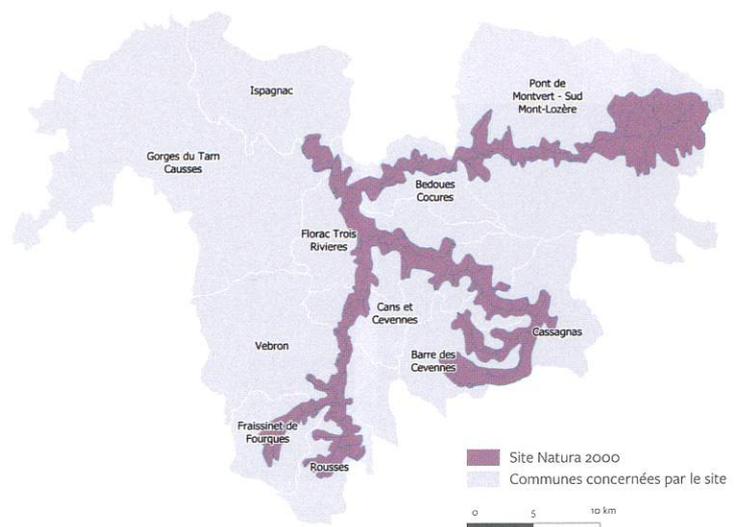
Ces dernières permettent de préserver la biodiversité liée à l'agriculture en favorisant des pratiques agricoles compatibles et raisonnées.

Le site des Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente étant très diversifié, nous y trouvons également des enjeux liés aux milieux aquatiques, humides ou encore forestiers. Ces derniers ont fait l'objet d'une attention particulière lors de suivis sur les coléoptères. Le public varié a d'ailleurs pu découvrir ces richesses au cours de plusieurs interventions.

Je vous invite à découvrir ces activités au fil des pages qui suivent !

Henri COUDERC

Président de la Communauté de communes Gorges Causse Cévennes



Charade

Mon premier est un prénom
On utilise mon deuxième pour jouer
Mon troisième est une chaîne de montagne
Mon tout est un coléoptère bleu et noir vivant dans les vieilles hêtraies



QUI SUIS-JE ?



Réponse : La Rosalie des Alpes

Contractualisation

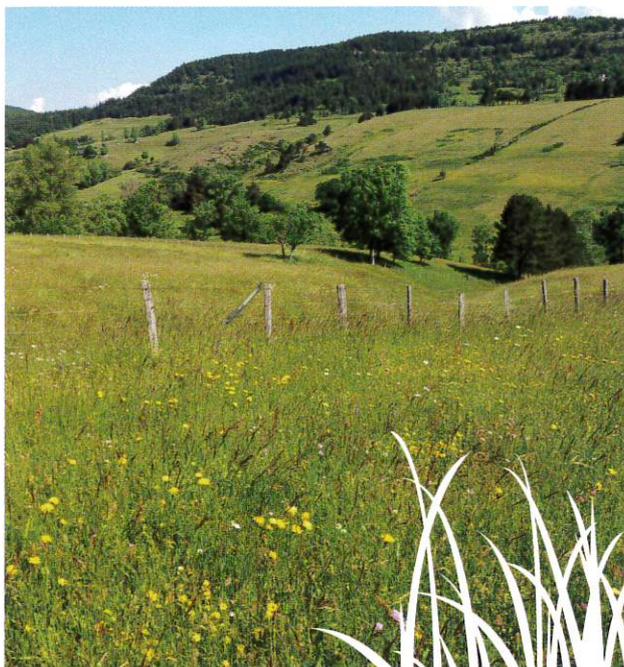
Les contrats Natura 2000

Dans les sites Natura 2000 tous les propriétaires peuvent mettre en place des contrats sur leurs terrains. En effet, plusieurs types de contrats sont proposés afin de maintenir ou rétablir l'état de conservation des habitats et espèces du site.

En 2023, un contrat de réhabilitation d'une châtaigneraie a été finalisé sur la commune de Cans et Cévennes.

D'autres types de contrats peuvent aussi être réalisés comme le maintien des arbres sénescents ou l'aménagement de gîtes pour les chauves-souris.

Si vous souhaitez mettre en place un contrat ou que vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter !



Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Elles ont pour but d'accompagner le changement des pratiques agricoles afin de réduire les pressions sur l'environnement ainsi que de maintenir les pratiques favorables à la biodiversité.

Les agriculteurs volontaires des secteurs ciblés peuvent s'engager à respecter ces pratiques vertueuses et sont dédommagés pour les coûts et manques à gagner engendrés par celles-ci.

Cette année de nouvelles mesures ont été proposées sur le territoire des Gorges, Causses et Vallées de Lozère, comprenant une partie du site Natura 2000.

Ces mesures visent à favoriser la diversité floristique des prairies de fauche, maintenir l'ouverture des milieux et préserver les haies bocagères et alignements d'arbres. Trois exploitations du site ont pu en bénéficier et le travail sera poursuivi l'année prochaine.

La dotation Natura 2000

Depuis 2019 certaines communes situées en site Natura 2000 bénéficient d'une dotation de protection de la biodiversité.

En 2021, les critères de la dotation se sont élargis permettant à de nouvelles communes de toucher cette aide.



En 2022, **65k€**
ont été répartis entre
10 communes du site Natura 2000

Ces aides ont pour vocation de permettre aux communes de mettre en place des actions en faveur de la biodiversité sur leur territoire (financement d'un contrat Natura 2000, sensibilisation des habitants, suivi d'espèces, etc.).

Sensibilisation



Des animations pour petits & grands

Plusieurs animations de sensibilisation ont eu lieu cette année afin de présenter le site Natura 2000 à différents publics :

Pour le grand public : animation sur la biodiversité des milieux agricoles et la biodiversité nocturne à Cocurès,

Pour les étudiants : intervention auprès de la licence Gestion agricole des espaces naturels ruraux de l'Institut Agro à Florac,

Pour les enfants : animation scolaire à l'école de Bédouès à la rentrée.



L'écrevisse à pattes blanches : comment aider une espèce en déclin ?

L'écrevisse à pattes blanches est une espèce d'écrevisse endémique de nos régions. Autrefois abondante, elle est aujourd'hui menacée et est présente très localement dans quelques cours d'eau.

Sa disparition s'explique par la présence d'écrevisses américaines invasives, porteuses saines d'une maladie qui décime les populations d'écrevisses françaises. C'est pourquoi il est important de nettoyer son matériel en passant d'un cours d'eau à un autre afin de ne pas propager la peste (48h au soleil ou désinfection).

De plus, l'espèce est très sensible à la qualité de l'eau. Elle a besoin d'eau de bonne qualité et bien oxygénée.

Il faut donc veiller à ne pas y déverser de polluants et à maintenir les berges en bon état afin de ne pas colmater les cours d'eau.

Des actions de protection des berges et de mise en place de points d'abreuvement pour les troupeaux ont déjà pu être mises en place par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Tarn Amont et le Parc national des Cévennes sur le territoire afin de préserver ces milieux.



Le saviez-vous ?

Une chauve-souris mange en moyenne 1/3 de son poids en insectes chaque nuit, soit l'équivalent de 3000 moustiques



© F. Legendre

Zoom Milieu



LES PRAIRIE DE FAUCHE

Aujourd'hui en régression, elles ont longtemps occupé des surfaces importantes pour la production de fourrage. On les retrouve sur différents types de sol et elles abritent une flore riche et diversifiée.



FLORE

- * Grande pimprenelle - *Sanguisorba officinalis*
- * Knautie des champs - *Knautia arvensis*
- * Centaurée jacée - *Centaurea jacea*
- * Narcisse des poètes - *Narcissus poeticus*
- * Primevère officinale - *Primula veris*
- * Renouée bistorte - *Bistorta officinalis*

RÔLE

Ces prairies constituent une **ressource fourragère importante pour l'élevage**.

En effet, fauchées une à deux fois en été, elles permettent de nourrir les troupeaux durant l'hiver.

Elles nourrissent aussi de nombreuses espèces sauvages, en commençant par les insectes à la base de la chaîne alimentaire et qui seront ensuite les proies des oiseaux et chauves-souris fréquentant ces milieux.

Ces pelouses peuvent alors être considérées comme des **réservoirs de biodiversité**, à la fois du fait de leur flore diversifiée mais aussi de la faune utilisant ce milieu.

MENACES

Les prairies de fauche étant des milieux

créés par les activités humaines, un changement de pratiques peut engendrer leur disparition.

En effet, une transition vers le pâturage induira un **changement dans la composition floristique** de la prairie et la fertilisation conduira à une **baisse de la diversité floristique** et à la dominance des graminées.

Le maintien de la diversité floristique de ces prairies repose sur le **maintien d'une fauche régulière et retardée accompagnée ou non de pâturage ainsi que sur une fertilisation limitée**.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Maitre d'ouvrage

Communauté de communes Gorges Causses Cévennes
22 rue Justin Gruat - 48400 Florac Trois Rivières
04 66 44 03 92 | www.gorgescaussescevennes.fr

Animateur Natura 2000

COPAGE
Manick VIGOUROUX | 04 66 65 64 57 | manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr
Nina COMBET | 04 66 65 64 57 | nina.combet@lozere.chambagri.fr
www.copage-lozere.org

tarntarnonmimente.n2000.fr

Rédaction :

M. Vigouroux & N. Combet.

Crédits photos :

© F. Legendre, © M. Chausse, © M.

Vigouroux, © INPN

Conception graphique :

Johana Larrousse - Graphiste Webdesigner

